

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**COMMUNES DE FONTAINE et SASSENAGE**

**ZAC DES PORTES DU VERCORS**

**Première tranche de la phase 1  
Demande d'autorisation environnementale  
par la SPL Isère Aménagement**

Par arrêté préfectoral n° 38-2019-353-DDTSE01 du 19 décembre 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du lundi 13 janvier 2020 - 09h00 au vendredi 14 février 2020 - 17h00.

Au terme de cette enquête, en application du code de l'environnement, un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale ou refus d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques et prenant en compte l'évaluation environnementale, sera adopté. L'autorité compétente pour prendre cette décision est le Préfet de l'Isère.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, seront déposés en mairies de Fontaine (Hôtel de Ville) et de Sassenage (Centre Technique Municipal sis 4 rue Pierre de Coubertin), et accessibles aux jours et heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance :

- l'ensemble des pièces du dossier présenté à l'enquête en version papier avec notamment :
  - l'arrêté préfectoral de la direction régionale des affaires culturelles portant prescriptions de diagnostic archéologique ;
  - l'étude d'impact ;
  - l'information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale ;
  - l'avis de la commission locale de l'eau du SAGE Drac Romanche ;
- le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations.

Toutes les pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet suivant : <https://www.elegia-groupe.fr/docutheque/> et sur rendez-vous, à la Direction Départementale des Territoires - service Environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, sur un poste informatique dédié et en version papier.

Une copie du dossier d'enquête publique peut être obtenue, au frais de la personne qui en fait la demande, auprès du Préfet de l'Isère – Direction Départementale des Territoires - service environnement, BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Madame Isabelle BARTHE, consultante, a été désignée commissaire enquêtrice par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête.

Elle sera présente en mairies de Fontaine (Hôtel de Ville – 89 mail Marcel Cachin) et de Sassenage (Centre Technique Municipal - 4 rue Pierre de Coubertin) pour y recevoir les observations des intéressés sur les registres d'enquête, les jours et heures suivants :

Fontaine :	samedi 18 janvier 2020	de 10h00 à 12h00
Sassenage :	mercredi 22 janvier 2020	de 09h00 à 12h00
Fontaine :	lundi 27 janvier 2020	de 13h30 à 16h30
Sassenage :	jeudi 30 janvier 2020	de 14h30 à 17h30
Fontaine :	mercredi 05 février 2020	de 14h00 à 17h00
Sassenage :	vendredi 07 février 2020	de 09h00 à 12h00
Fontaine :	lundi 10 février 2020	de 09h00 à 12h00
Fontaine :	vendredi 14 février 2020	de 14h00 à 17h00

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les lieux précités,
- reçues par la commissaire enquêtrice sous forme écrite ou orale lors de ses permanences aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus,
- adressées par courrier à la commissaire enquêtrice à la mairie de Fontaine, siège de l'enquête, (89 mail Marcel Cachin BP 147 38600 Fontaine), en mentionnant « Enquête publique ZAC Portes du Vercors - à l'attention de la commissaire enquêtrice »,
- transmises par voie électronique à l'adresse suivante :

[ddt-se-observations-ep-e5@isere.gouv.fr](mailto:ddt-se-observations-ep-e5@isere.gouv.fr) avant le vendredi 14 février 2020 – 17h00.

Toutes les observations et propositions du public seront accessibles en version papier en mairie de Fontaine et sur le site internet des services de l'État en Isère : <http://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables/Enquetes-publiques> .

Une réunion publique aura lieu le jeudi 16 janvier 2020 de 18h30 à 20h30 – à la mairie de Fontaine – Hôtel de ville - salle du conseil municipal. À l'issue de cette réunion publique, un compte rendu sera établi par la commissaire enquêtrice et annexé au rapport d'enquête.

Les coordonnées du responsable du projet sont les suivantes : SPL Isère Aménagement - 34 rue Gustave Eiffel - 38028 Grenoble Cedex 1 – cheffe de projet : Vanessa Leparq – 04 76 70 97 97 - [v.leparq@elegia-groupe.fr](mailto:v.leparq@elegia-groupe.fr) .

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T Isère, en mairies de Fontaine et Sassenage, et sur le site des services de l'État en Isère [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) .